

Les performances en orthographe des élèves en fin d'école primaire (1987-2007-2015)

■ **Évalués en cours moyen 2^e année (CM2) en 2015**, les élèves, entrés en cours préparatoire (CP) en 2010 pour la plupart, ont de moins bons résultats en orthographe que les élèves évalués en 1987 et 2007. La baisse des résultats constatée entre 1987 et 2007 n'a ainsi pas été enrayerée. Les compétences orthographiques mesurées dans le cadre d'une dictée diminuent globalement : en 2015, les élèves font en moyenne 17,8 erreurs contre 14,3 en 2007 et 10,6 en 1987. C'est l'orthographe grammaticale (règles d'accord entre le sujet et le verbe, accords dans le groupe nominal, accords du participe passé) qui demeure la source principale de difficultés pour les écoliers français. Le phénomène est général, il concerne l'ensemble des élèves, quel que soit leur sexe, leur âge ou leur environnement social. Il touche aussi tous les secteurs de scolarisation (public, privé et éducation prioritaire). Toutefois, en éducation prioritaire, l'augmentation du nombre d'erreurs sur la dernière période est moins importante que dans les autres secteurs. L'augmentation sensible du nombre d'erreurs s'est accompagnée d'une plus grande disparité des résultats, avec de moins en moins d'élèves orthographiant correctement le texte.

Sandra Andreu
et Claire Steinmetz, DEPP-B2

Directrice de la publication :

Fabienne Rosenwald

Secrétaire de rédaction :

Marc Saillard

Maquettiste :

Frédéric Voiret

Impression :

DEPP/DVE

e-ISSN 2431-7632

Département de la valorisation

et de l'édition

61-65, rue Dutot

75732 Paris Cedex 15

■ Les résultats présentés dans cette Note proviennent d'une reprise partielle de l'enquête « Lire, écrire, compter » de 1987 qui évaluait les performances d'un échantillon d'élèves de CM2 en lecture, en orthographe et en mathématiques. Cette évaluation avait été précédemment reconduite en 2007 sur un nouvel échantillon. En 2015, une partie des épreuves a été intégrée au Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (CEDRE), permettant ainsi de mesurer l'évolution des acquis des élèves de fin de CM2 à 28 ans d'intervalle. Cette Note complète celle sur l'évolution des compétences des élèves en compréhension de l'écrit en proposant un focus sur l'orthographe. La comparaison 1987-2007-2015 concerne les élèves de CM2 de France métropolitaine scolarisés dans le secteur public. En 2007 et 2015, les élèves du secteur privé et de l'éducation prioritaire ont également été évalués. Les élèves interrogés dans le cadre de cette étude sont respectivement et majoritairement entrés au CP en 1982, 2002 et 2010.

Dispositif général

L'épreuve de 1987 consistait à vérifier par la dictée le degré de maîtrise de l'orthographe de mots usuels et de règles orthographiques grammaticales (accords entre le sujet et le verbe, accords dans le groupe nominal, accords du participe passé). La même dictée a été proposée aux élèves sur les trois moments de mesure : 1987, 2007, 2015. Il s'agit d'un texte d'une dizaine de lignes comprenant 67 mots et 16 signes de ponctuation, soit 83 items. Le texte ne présente pas de difficultés linguistiques particulières, en revanche il met l'accent sur la gestion des chaînes d'accords, et nécessite d'en assurer la continuité tout au long de la dictée.

Augmentation du nombre moyen d'erreurs depuis 1987

Le nombre d'erreurs (nombre de mots mal orthographiés ou de signes de ponctuation erronés) avait augmenté de 3,7 points entre 1987 et 2007, passant de 10,6 à 14,3. Ce phénomène se confirme

1 – Répartition du nombre d'erreurs obtenues à la dictée (en %)

	≤ 2 erreurs	≤ 5 erreurs	≤ 10 erreurs	≥ 15 erreurs	≥ 25 erreurs
1987	13,2	31,0	58,5	25,6	5,4
2007	6,5	16,4	37,7	44,5	11,3
2015	2,0	7,8	24,7	59,1	19,8

Lecture : en 2015, 7,8 % des élèves ont fait 5 erreurs ou moins. Une partie d'entre eux - 2 % de l'ensemble - effectue 2 erreurs ou moins. De fait, 5,8 % de l'ensemble des élèves réalisent 3 ou 4 erreurs (7,8 - 2).

Source : MENESR-DEPP.

en 2015, les élèves faisant en moyenne 17,8 erreurs.

Entre 1987 et 2007, le pourcentage d'élèves faisant peu d'erreurs a diminué (13,2 % des élèves faisaient deux erreurs ou moins en 1987 contre 6,5 % en 2007). En 1987, le pourcentage d'élèves effectuant 25 erreurs et plus était de 5,4 %, en 2007 de 11,3 %, en 2015 de 19,8 %. Le nombre des élèves cumulant les difficultés orthographiques est ainsi multiplié par deux à chaque constat (FIGURE 1).

Des difficultés plus marquées en orthographe grammaticale

Au-delà de la comparaison du niveau des élèves à vingt-huit années d'écart, l'étude de l'évolution des erreurs permet de mettre l'accent sur le type de difficultés rencontrées par les élèves.

Nous constatons d'une part que les erreurs lexicales, bien qu'en augmentation sur la période, restent les moins fréquentes. Les substantifs « soir », « maison », « chien » demeurent correctement écrits par plus de neuf élèves sur dix. Seuls trois mots, des adverbes concentrant dès 1987 les difficultés des élèves, « certainement », « peut-être » et « aussitôt », ne sont correctement orthographiés que par la moitié des élèves évalués en 2015 (FIGURE 2). D'autre part, l'essentiel des difficultés relève de la non-application des règles grammaticales, notamment celle de l'accord entre le sujet et le verbe (connaissance des désinences verbales comme pour « tombait » qui passe de 87,1 % de taux de réussite en 1987 à 55,8 % en 2015), mais surtout celle des accords de l'adjectif (par exemple, pour « inquiets », le taux de réussite passe de 46,3 % en 1987 à 25,7 % en 2015), et du participe passé (seulement 35,1 % des élèves écrivent correctement le mot « rentrés » en 2015 contre 66,8 % en

L'EXERCICE DE LA DICTÉE ET LES PRATIQUES ENSEIGNANTES

La dictée, qui n'est pas le seul type d'exercice d'évaluation de l'orthographe, reste un exercice pratiqué dans les classes. Complémentaire à l'orthographe en production d'écrits, elle offre une concentration sur le seul objet orthographique. Des programmes scolaires de 1985 à ceux de 2016, les exigences orthographiques ont toujours été présentes dans les Instructions officielles. Notamment les programmes de 2008 fixaient les objectifs suivants : « Orthographier correctement un texte simple de dix lignes lors de sa rédaction ou de sa dictée en se référant aux règles connues d'orthographe et de grammaire ainsi qu'à la connaissance du vocabulaire » et « Maîtriser l'orthographe grammaticale et lexicale » [1]. Les programmes de 2015 au cycle 3, mis en application à cette rentrée, en insistant sur la nécessité d'exercices quotidiens, font de la maîtrise de l'orthographe une absolue priorité.

L'étude des pratiques enseignantes est susceptible d'éclairer les résultats obtenus aux évaluations, notamment en identifiant l'importance donnée à différents objectifs de l'enseignement de la langue au primaire. Ainsi, d'après une étude de la DEPP de 2013, si « parler correctement » était le premier choix pour 49 % des enseignants, pour 41 % d'entre eux « écrire correctement » arrivait en deuxième choix. Si 67,4 % des enseignants interrogés déclaraient pratiquer souvent la dictée, un tiers révèle ne la pratiquer que de temps en temps, exceptionnellement ou jamais [2].

2 – Taux de réussite obtenus à la dictée (en %)

1987	99,1	98,7	87,1	97,2	96,9	99,0	99,5	95,4	46,3	90,8	
2007	99,5	96,3	63,5	97,5	95,9	98,9	99,3	98,2	32,6	95,6	
2015	99,3	94,9	55,8	96,6	94,4	98,2	99,3	97,2	25,7	94,2	
1987	96,2	70,7	93,6	73,9	74,1	93,6	96,3	83,3	98,8	66,8	97,3
2007	92,7	49,4	91,9	63,4	77,3	83,5	96,3	61,1	98,9	45,9	98,1
2015	88,5	40,8	89,3	60,2	69,4	78,0	92,5	51,1	97,2	35,1	95,4
1987	93,9	97,3	91,4	92,8	97,2	61,5	69,9	91,5	97,7	99,5	97,2
2007	91,6	97,3	86,9	87,7	94,2	50,3	46,8	94,0	95,5	99,3	97,2
2015	89,4	94,6	85,5	86,1	93,7	48,0	35,6	90,0	89,2	98,1	94,9
1987	87,9	75,5	90,6	89,3	99,3	92,8	47,7	89,1	92,2	91,9	
2007	72,5	56,9	83,0	78,5	98,5	88,4	44,3	80,5	85,9	92,0	
2015	62,2	50,7	76,6	71,8	98,4	84,4	38,0	76,1	79,9	89,8	
1987	98,7	98,9	60,8	54,5	92,8	66,6	95,8	99,4	98,0	97,0	
2007	97,7	97,9	44,2	46,2	88,9	45,9	91,2	99,1	97,4	98,3	
2015	96,3	97,4	34,9	43,3	83,1	38,8	86,9	98,2	95,8	96,4	
1987	93,3	92,2	98,6	99,2	65,7	91,7	88,0	91,7			
2007	93,3	90,6	98,7	99,2	57,3	87,3	88,1	95,5			
2015	90,4	85,7	97,7	98,4	53,7	83,7	85,0	92,6			
1987	82,8	96,5	85,9	67,9	32,3	89,1					
2007	88,1	94,1	85,2	65,3	29,6	94,1					
2015	84,2	92,0	77,2	52,0	16,8	87,6					
1987	76,5	96,8	90,0	80,0	96,9	90,5					
2007	66,5	93,5	89,3	66,4	90,4	95,3					
2015	60,6	87,9	83,8	57,9	88,2	90,5					
1987	91,8	70,8	92,5	89,4	98,9	98,5	94,3	89,4	82,0	74,4	93,8
2007	91,4	63,3	91,7	88,4	99,2	97,8	88,7	80,2	78,0	63,0	97,1
2015	85,8	58,1	89,5	85,8	98,6	96,7	85,8	76,5	67,2	60,7	93,4

Lecture : les nombres indiqués dans le tableau ci-dessus sont les taux de réussite observés en 1987, 2007 et 2015, c'est-à-dire les pourcentages d'élèves qui écrivent correctement le mot correspondant à chaque période. Ainsi, 99,1 % des élèves de 1987, 99,5 % des élèves de 2007 et 99,3 % des élèves de 2015 ont bien écrit le premier mot de la dictée « Le ».

Champ : France métropolitaine, secteur public.

Source : MENESR-DEPP.

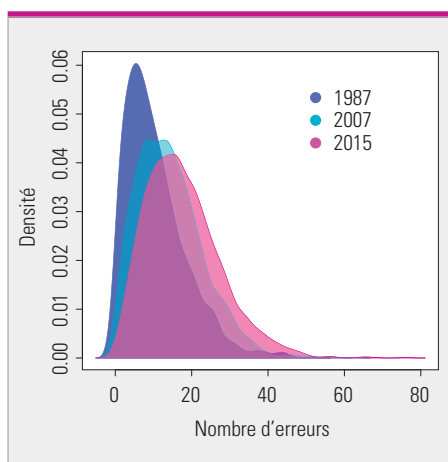
1987). Sur le seul mot « perdu », la réussite passe de 69,9 % à 35,6 % entre 1987 et 2015, illustrant l'augmentation notable des erreurs grammaticales.

La distribution du nombre d'erreurs révèle également un écart important entre 1987 et 2007, confirmé en 2015 pour les élèves les plus performants (faisant

moins de 5 erreurs) (FIGURE 3). La distribution des élèves de 2015 poursuit le décalage vers les niveaux de compétence les plus faibles.

En vingt-huit ans, nous observons, parallèlement à une augmentation sensible du nombre d'erreurs, une plus grande disparité des résultats, avec de moins en moins

3 – Distribution du nombre d'erreurs obtenues à la dictée



Lecture : en 1987, 1,89 % des élèves ont fait 20 erreurs sur 83 items, alors qu'en 2015 ils sont 4,4 %.
Champ : France métropolitaine, secteur public.

Source : MENESR-DEPP

d'élèves orthographiant correctement le texte. En 1987, la répartition des élèves se concentrait autour d'un nombre d'erreurs assez faible, alors qu'en 2007 et 2015 ils sont plus dispersés, étant moins nombreux à faire peu d'erreurs et de plus en plus nombreux à cumuler des lacunes en orthographe.

Accroissement des différences de performances entre filles et garçons

Comme déjà constaté en compréhension de l'écrit, les écarts entre filles et garçons se creusent. En compétences orthographiques,

et ce depuis 1987, les filles sont plus performantes : la différence du nombre d'erreurs moyen passe de 1,8 en 1987 à 3,5 en 2015 (FIGURE 4). Entre 2007 et 2015, chez les garçons, l'augmentation du nombre d'erreurs est de 4,1, passant de 15,4 à 19,5. Sur la même période, elle n'est que de 2,5 chez les filles (13,6 en 2007 à 16 en 2015).

Les élèves « en retard » en plus grande difficulté

La pratique du redoublement a considérablement évolué depuis 1987 : le taux de retard en fin de CM2 passe de 33 % en 1987 à environ 10 % aujourd'hui. Aussi, les élèves « en retard » ne sont pas directement comparables. La différence du nombre d'erreurs était de 6,5 entre les élèves « à l'heure » et « en retard » en 1987, elle atteint en 2015 quasiment 12 erreurs (FIGURE 4).

En effet, l'augmentation du nombre d'erreurs obtenues à la dictée est plus marquée chez les élèves « en retard » : elle est en moyenne de 3,5 erreurs entre 2007 et 2015 pour les élèves « à l'heure » contre 6,2 erreurs en plus pour ceux « en retard ».

Des inégalités sociales toujours présentes mais l'écart reste stable

Les données recueillies sur la catégorie socioprofessionnelle des parents permettent d'étudier l'évolution des performances des élèves selon leur origine sociale. Entre les trois années de l'étude, les

professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) se sont modifiées en France. Ces changements sont également visibles dans les échantillons. En outre, l'augmentation importante du nombre de non-réponses, 0,8 % en 1987, 7,8 % en 2007 et 23,8 % en 2015, conduit à considérer avec prudence les conclusions qui pourraient en être tirées.

Les différences de niveau restent très marquées par l'origine sociale des élèves, le nombre d'erreurs moyen étant plus faible chez les élèves issus d'un milieu social plus favorisé. Cependant, tous les élèves sont concernés par l'augmentation du nombre d'erreurs au cours du temps, quelles que soient les caractéristiques socio-économiques des familles. Ainsi, les élèves dont la PCS de la personne responsable est « cadres et professions intellectuelles supérieures » font en moyenne deux fois plus d'erreurs entre 2007 et 2015 (6,6 contre 13,2) et les élèves dont la personne responsable est ouvrier réalisent en moyenne 19,2 erreurs en 2015 contre 12,6 en 1987 (FIGURE 4).

L'éducation prioritaire (EP) réduit l'écart

La comparaison de l'évolution des performances des élèves en orthographe selon le secteur de scolarisation n'est possible qu'entre 2007 et 2015 car nous ne disposons pas d'information sur l'appartenance des écoles à une zone d'éducation prioritaire en 1987.

4 – Nombre d'erreurs obtenues à la dictée selon quelques caractéristiques

		1987			2007			2015		
		Répartition (en %)	Moyenne	Écart-type	Répartition (en %)	Moyenne	Écart-type	Répartition (en %)	Moyenne	Écart-type
Ensemble (secteur public)		100,0	10,6	8,0	100,0	14,3	8,8	100,0	17,8	9,7
Sexe	Garçons	53,0	11,5	8,4	48,7	15,4	9,4	50,7	19,5	10,2
	Filles	47,0	9,6	7,5	51,3	13,6	8,2	49,4	16,0	8,8
Retard scolaire	« À l'heure »	66,8	8,4	6,6	84,5	13,1	8,0	89,4	16,6	8,8
	« En retard »	33,2	15,0	9,0	15,5	21,9	9,6	10,7	28,1	10,5
PCS de la personne responsable de l'élève	Agriculteurs	2,9	10,8	8,1	1,4	18,0	11,7	1,5	18,7	10,1
	Artisans, commerçants	10,7	10,0	7,5	12,7	14,5	8,6	9,3	18,7	10,4
	Cadres, professions intellectuelles sup.	11,7	6,6	5,7	18,1	9,2	6,6	14,2	13,2	8,1
	Professions intermédiaires	17,9	8,2	6,6	19,5	13,7	8,3	13,9	15,9	8,9
	Employés	21,0	11,5	8,4	13,6	15,5	8,8	12,4	17,6	9,8
	Ouvriers	32,7	12,6	8,4	19,5	17,4	8,5	18,0	19,2	9,4
	Retraités	0,7	16,6	10,3	1,5	19,5	7,4	0,7	20,3	9,6
	Sans emploi, chômeurs	1,7	13,8	9,5	5,9	19,4	9,3	6,3	20,9	9,4
Non renseignée	0,8	11,6	7,6	7,8	14,3	8,7	23,8	19,3	10,0	

Note : les résultats de ce tableau diffèrent légèrement de ceux présentés dans la Note d'Information n° 08.38 (décembre 2008) car dans l'étude actuelle nous faisons un parallèle entre les résultats en dictée et en lecture. Pour cela, il était nécessaire de s'assurer que les échantillons d'élèves étaient identiques. L'augmentation du taux de PCS non renseignées s'explique par le fait que de moins en moins d'établissements transmettent ces données.

Lecture : en 1987, les élèves « en retard » ont fait 15 erreurs en moyenne.
Champ : France métropolitaine, secteur public.

Source : MENESR-DEPP

Confirmant les observations de l'étude de 2015 sur la compréhension de l'écrit, l'écart de performances entre l'EP et le public hors EP tend à se réduire en 2015. En 2007, cette différence était de 5,8 erreurs ; en 2015 elle n'est plus que de 3,3 (FIGURE 5). Le nombre moyen d'erreurs effectuées par les élèves scolarisés en EP augmente de 1,3 en 8 ans. Tout en restant supérieur à celui du secteur public hors EP, il progresse moins que dans ce dernier (augmentation de 3,8 erreurs). Par ailleurs, comme en 2007, nous observons des performances moyennes similaires du secteur privé et du secteur public hors

5 – Nombre total d'erreurs total obtenues à la dictée selon le secteur

		Moyenne	Écart-type
1987	Public	10,6	8,0
2007	Public	14,3	8,8
	dont éducation prioritaire	19,3	9,4
	dont hors éducation prioritaire	13,5	8,5
	Privé	13,5	8,1
2015	Public	17,8	9,7
	dont éducation prioritaire	20,6	10,7
	dont hors éducation prioritaire	17,3	9,4
	Privé	16,9	10,1

Lecture : en 1987, les élèves ont fait 10,6 erreurs en moyenne contre 14,3 en 2007 et 17,8 en 2015.

Champ : France métropolitaine. Source : MENESR-DEPP.

6 – Répartition du nombre d'erreurs obtenues à la dictée (en %) comparé au pourcentage d'items réussis en lecture

	1987	2007	2015
Pourcentage global d'items réussis en lecture	71,3	66,4	65,1
Pourcentage d'élèves ayant ≤ 2 erreurs à la dictée	13,2	6,5	2,0
<i>Pourcentage d'items réussis en lecture</i>	83,6	83,5	84,2
Pourcentage d'élèves ayant ≤ 5 erreurs à la dictée	31,0	16,4	7,8
<i>Pourcentage d'items réussis en lecture</i>	79,7	81,1	80,7
Pourcentage d'élèves ayant ≤ 10 erreurs à la dictée	58,5	37,7	24,7
<i>Pourcentage d'items réussis en lecture</i>	76,5	77,3	76,8
Pourcentage d'élèves ayant ≥ 15 erreurs à la dictée	25,6	44,5	59,1
<i>Pourcentage d'items réussis en lecture</i>	61,5	57,0	59,1
Pourcentage d'élèves ayant ≥ 25 erreurs à la dictée	5,4	11,3	19,8
<i>Pourcentage d'items réussis en lecture</i>	55,8	47,9	50,8

Lecture : en 2015, les 2 % d'élèves ayant fait 2 erreurs ou moins à la dictée ont réussi 84,2 % des items de lecture.

Champ : France métropolitaine, secteur public.

Source : MENESR-DEPP.

EP, mais une dispersion plus importante apparaît désormais dans le secteur privé.

Pas de dégradation en compréhension de l'écrit

La compréhension d'un texte est une activité complexe qui met en jeu des compétences de différentes natures, dont l'orthographe est une partie intégrante, un déficit de compétences orthographiques pouvant entraver l'accès au sens du texte lu. De nombreux travaux suggèrent l'existence d'une contribution spécifique des compétences orthographiques à la compréhension de l'écrit. L'étude des corrélations entre exercices de compréhension de l'écrit et dictée, issues des résultats des évaluations menées en 1987, 2007 et 2015, témoigne de l'évidence de ce lien entre performances en lecture et performances en orthographe (les deux épreuves sont corrélées à 51 % en 1987 et à 58 % en 2007 et 2015). En mettant en parallèle les résultats obtenus aux deux épreuves, on constate que les élèves orthographiant le moins bien le texte dicté sont aussi ceux qui réussissent le moins bien en lecture, quelle que soit l'année considérée

(ainsi, les 19,8 % d'élèves faisant 25 erreurs ou plus à la dictée ne réussissent en 2015 que 50,8 % de l'épreuve de lecture et 55,8 % en 1987) (FIGURE 6).

Toutefois, alors que, sur la comparaison 1987-2007, le niveau global des élèves en compréhension de l'écrit avait légèrement chuté, depuis 2007 il reste stable, ces résultats étant cohérents avec ce qui a été observé par ailleurs dans l'étude CEDRE Compréhension de l'écrit en 2015 (en 1987, le taux de réussite moyen est de 71,3 % contre 66,4 % en 2007 et 65,1 % en 2015). En 2015, pour les élèves les plus faibles en orthographe, on observe même une légère augmentation des réussites en compréhension de l'écrit. En effet, alors que le pourcentage d'élèves faisant 15 erreurs ou plus en dictée augmente sensiblement depuis 1987 (passant de 25,6 % à 59,1 %), le pourcentage d'items réussis en lecture chute légèrement en 2007 pour augmenter à nouveau en 2015 (il passe de 61,5 % en 1987 à 57 % en 2007 puis 59,1 % en 2015). ■

en savoir plus

+ ANDREU S., DALIBARD É., ÉTÈVE Y., « CEDRE 2003-2009-2015 – Maîtrise de la langue en fin d'école : l'écart se creuse entre filles et garçons », *Note d'Information*, n° 20, MENESR-DEPP, juillet 2016.

+ BRISSAUD G., COGIS D., *Comment enseigner l'orthographe aujourd'hui ?*, Paris, Hatier, 2011.

+ FAYOL M., JAFFRÉ J.-P., *L'orthographe*, Paris, PUF, 2014.

+ ROCHER T., « Lire, écrire, compter : les performances des élèves de CM2 à vingt ans d'intervalle 1987-2007 », *Note d'Information*, 08.38, MEN-DEPP, décembre 2008.

+ [1] B.O. n° 3, 19 juin 2008, hors série.

+ [2] RAFFAELLI C., JEGO S., « Grammaire, orthographe, lexique : quelles pratiques au collège et en CM2 ? », *Note d'Information*, 13.35, MEN-DEPP, décembre 2013.

www.education.gouv.fr/statistiques
depp.documentation@education.gouv.fr

MÉTHODOLOGIE

Population

La population visée en 1987 était celle des élèves de CM2 scolarisés en France métropolitaine dans le secteur public. En 2007 et 2015, les évaluations concernaient aussi le privé et l'éducation prioritaire. Pour 2015, les élèves interrogés sont entrés majoritairement en CP en septembre 2010. Les comparaisons effectuées dans cette Note portent uniquement sur les élèves du secteur public, sauf pour la FIGURE 5. À chaque date, les échantillons sont composés de plusieurs milliers d'élèves – entre 2 000 et 4 000 – représentatifs de la population visée.

Les épreuves

Cette Note s'intéresse uniquement aux épreuves de dictée et de lecture des évaluations « Lire, écrire, compter » de 1987 et 2007, intégrées au Cycle des évaluations disciplinaires réalisées sur échantillon (CEDRE) de 2015. L'épreuve commune de lecture se compose de quatre textes courts et variés (littéraire, explicatif, descriptif). Pour chaque texte, les élèves doivent répondre à cinq questions de compréhension appelant une réponse rédigée, le plus souvent courte mais nécessitant parfois une construction plus élaborée. La dictée comporte 83 items, ce qui représente une dizaine de lignes environ. Les textes, les questions et la dictée sont identiques aux trois périodes : 1987, 2007 et 2015. ■